



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE
RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 26 OCTOBRE 2022, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU
1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE
QUÉBEC

Étaient présents :

Monsieur Martin Dulac	Président et Délégué de la Municipalité de McMasterville
Madame Maud Allaire	Vice-Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marqués	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jacques Portelance	Délégué substitut de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean- Baptiste
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu- de-Beloeil
Monsieur Martin Dampousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Martin Dulac.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Chantal Lemieux	Secrétaire-Trésorière par intérim
Madame Danielle Simard	Greffière-adjointe par intérim

Étaient absents :

Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du
28 septembre 2022;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance
tenue le 13 septembre 2022;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Ratification d'embauche
 - 5.2 Secrétaire à la division de la gendarmerie – Confirmation de statut
 - 5.3 Départ – Policier temporaire
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Octroi de contrat suite à un avis d'intention
 - 6.2 Budget 2023 – Adoption – Recommandation du Comité Exécutif
 - 6.3 Adoption de la liste des comptes à payer
 - 6.4 Programme d'immobilisations – Budget 2023
7. Avis de motion – Projets de règlements – Politiques – Adoption;
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondance – Aucune correspondance
 - 8.2 Tableau des mouvements de personnel
 - 8.3 Calendrier des séances 2023 – Projet
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 h 30.

CA-22-2458

POINT 2 **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité.

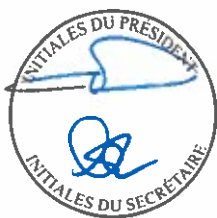
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2459

POINT 3 **RÉSOLUTION** **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 septembre 2022**

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2022;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 septembre 2022 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2460

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 13 septembre 2022

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 13 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 13 septembre 2022;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 13 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5

RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-22-2461

POINT 5.1

RÉSOLUTION

Ratification d'embauche

ATTENDU la résolution CA-22-2376 adoptée le 23 février 2022 déléguant le pouvoir d'embauche d'employés syndiqués;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher un commis au quartier-maître et aux véhicules surnuméraire;

ATTENDU que le comité de sélection a retenu la candidature de :

- Stéphane Fortin



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 17 octobre 2022, à titre de commis au quartier-maître et aux véhicules surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Stéphane Fortin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2462

POINT 5.2

RÉSOLUTION

Secrétaire à la division de la gendarmerie – Confirmation de statut

ATTENDU les dispositions de l'article 5.07 de la convention collective des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie;

ATTENDU que la personne suivante a complété sa période d'essai de huit cent soixante-dix-huit (878) heures comme Secrétaire à la division de la gendarmerie :

- Madame Cyndelle Moreau-Gilbert;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources Humaines;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la nomination de Madame Cyndelle Moreau-Gilbert au poste de Secrétaire à la division de la gendarmerie de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et ce, rétroactivement au 21 mars 2022;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2463

POINT 5.3

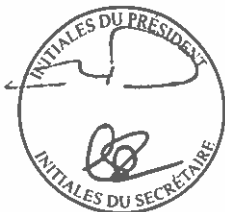
RÉSOLUTION

Départ – Policier temporaire

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de policier temporaire :

- Olivier Nantel

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 25 octobre 2022;

- Olivier Nantel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6 **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS**

CA-22-2464

POINT 6.1 **RÉSOLUTION** **Octroi de contrat suite à un avis d'intention**

ATTENDU que la Régie désire mettre à niveau son infrastructure de stockage sur un modèle « payé à l'utilisation »;

ATTENDU qu'après une recherche exhaustive de la part du Monsieur Nicolas Azoulay, un (1) seul fournisseur pouvait répondre à cette demande à savoir:

- CPU Design Inc.

ATTENDU qu'afin de valider le tout, un « Avis d'intention » a été déposé sur le réseau SEAO pour la période du 3 au 17 octobre 2022 inclusivement;

ATTENDU que trois (3) fournisseurs potentiels se sont manifestés mais sans déposer d'offre officielle, à savoir :

- Telenet communications
- IBM
- ITI

ATTENDU le rapport de Madame Josée Lacoste;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER le contrat pour mettre à niveau l'infrastructure de stockage à CPU Design Inc. pour un montant de 75 810.36 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie, Caroline Vigneault, ou en son absence, la Secrétaire-Trésorière par intérim, Chantal Lemieux, à



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2465

POINT 6.2

RÉSOLUTION

Budget 2023 – Adoption – Recommandation du Comité Exécutif

ATTENDU la présentation réalisée, dans le cadre d'une rencontre préparatoire à la tenue de la séance du Conseil d'Administration, portant notamment sur les prévisions budgétaires 2023 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU l'état des activités de fonctionnement précisant la situation financière réelle estimée au 31 décembre 2022;

ATTENDU le déficit estimé au montant de 2 600 000\$ au 31 décembre 2022.

ATTENDU les prévisions budgétaires 2023 déposées pour un montant total des dépenses de 51 852 570 \$;

ATTENDU la recommandation des membres du Comité Exécutif donnée lors de la séance du 25 octobre 2022 (CE-22-3727) à l'effet d'élaborer les prévisions budgétaires 2023 sur une quote-part globale de 43 037 570 \$;

ATTENDU que ce budget doit recevoir l'approbation des villes et municipalités membres de la Régie;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER, pour l'exercice financier 2022, une quote-part supplémentaire de 2 600 000\$ afin d'équilibrer l'exercice budgétaire de 2022 qui sera facturable avant le 31 décembre 2022 ;

D'ADOPTER, pour l'exercice financier 2023, un budget pour un montant total de dépenses de 51 852 570\$ incluant une quote-part globale des municipalités de 43 037 570 \$;

DE TRANSMETTRE, pour approbation, aux villes et municipalités membres de la Régie les prévisions budgétaires 2023 ainsi déposées, ainsi que la quote-part supplémentaire, le tout conformément aux dispositions de l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*;

À la demande du délégué, M. Claude Gauthier, le président procède à la tenue d'un vote, à main levée, sur cette proposition :

Le résultat est le suivant :

Votent en faveur : Mme Nadine Viau,
M. Patrick Marquès,
Mme Alexandra Labbé,
Mme Maud Allaire,
M. Marc-André Guertin,



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

M. Jacques Portelance
M. Stéphane Williams,
M. Yves Lessard,
Mme Marilyn Nadeau,
M. Normand Teasdale,
M. Martin Damphousse

Votent contre : M. Claude Gauthier
M. Sylvain Casavant
M. Alexandre Bélisle

En faveur : 11
Contre : 3

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CA-22-2466

POINT 6.3

RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.3 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de **4 140 367,73 \$** soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2467

POINT 6.4

RÉSOLUTION

Programme d'immobilisations – Budget 2023

ATTENDU les représentations faites sur le Programme d'Immobilisations 2023 de la Régie;

ATTENDU que le Programme d'Immobilisations, pour l'année 2023, est pour un montant de 1 512 000 \$;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le Programme d'Immobilisations 2023 pour un montant de 1 512 000 \$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS – POLITIQUES – ADOPTION

POINT 8

DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1

CORRESPONDANCE – AUCUNE CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été déposée

POINT 8.2

TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 8.3

CALENDRIER DES SÉANCES 2023 – PROJET

Les Élus prennent connaissance du tableau déposé.

POINT 9

VARIA

Note au procès-verbal :

M. Normand Teasdale exprime ses préoccupations sur le fait que les crédits pour la création de la patrouille en motoneige, ont été retirés du budget 2023, ayant pour conséquence principale que les champs des agriculteurs de la région seront encore abimés par les motoneigistes sortant des sentiers balisés.

POINT 10

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

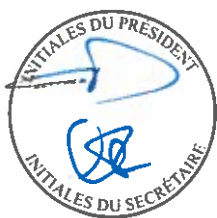
POINT 11

RÉSOLUTION

Clôture de la réunion 16 h 48

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

CA-22-2468



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


CHANTAL LEMIEUX
Secrétaire-trésorière par intérim


MARTIN DULAC
Président